

Brèves du Collège

OCTOBRE 2015 - N° 43

C N G O F

Collège National des Gynécologues
et Obstétriciens Français
91 boulevard de Sébastopol - 75002 Paris
www.cngof.fr • cngof@club-internet.fr

Et vive la province !

Nantes, le nom de la ville qui sonne comme une obsession à nos oreilles en ce moment. Depuis de nombreux mois, tous nos efforts sont tendus vers le même but : réussir la migration des Journées du CNGOF du CNIT vers les palais des congrès de grandes villes provinciales. Nantes sera la première, cette année, avant que ce soit Montpellier en 2016 puis Lille en 2017. Pour 2018, la décision sera prise par le conseil d'administration le 6 novembre prochain. À quand un retour à Paris ? Dès que cela redeviendra possible et qu'un espace adapté pourra nous accueillir la première semaine de décembre.



39 ES
JOURNÉES
NATIONALES
2 AU 4 DÉCEMBRE 2015
NANTES
COLLÈGE NATIONAL
DES GYNÉCOLOGUES
ET OBSTÉTRICIENS FRANÇAIS

L'enjeu n'est pas mince. Les Journées du CNGOF sont devenues au fil des ans le grand rassemblement de la profession des gynécologues et obstétriciens. Au-delà du contenu scientifique et de l'aspect mise à jour des connaissances et évolution des pratiques, elles jouent un rôle essentiel pour réunir l'ensemble de la profession et faire en sorte que chacun, quel que soit son mode d'exercice, se sente appartenir à une communauté professionnelle forte. Ces valeurs sont trop importantes pour qu'un changement de lieu, imposé par les circonstances, puisse être la cause d'une moindre participation.

Ce n'est pas en s'en persuadant que le défi sera relevé, mais en proposant encore plus d'activités, en étant résolument innovants, et en combinant encore mieux convivialité et qualité scientifique.

Le grand plus de cette année, c'est indéniablement le nombre des ateliers pratiques qui sont proposés, en échographie, en coelioscopie et en

[Suite page 2](#)

éditorial



Bernard Hédon
Président



Philippe Deruelle et Olivier Graesslin
Secrétaires généraux



Four Countries Meeting 2015

La délégation française composée de Bernard Hédon, Francis Puech, Béatrice Guigues, Philippe Deruelle, Olivier Graesslin et Philippe Descamps a participé au Four Countries Meeting qui s'est tenu le 19 juin dernier à Londres.

Cette réunion regroupant une délégation de gynécologues des sociétés savantes allemandes, anglaises, hollandaises et françaises est un lieu d'échange sur nos pratiques professionnelles.

Des sujets aussi divers que l'accouchement à domicile, les sorties précoces, les centres périnataux, la formation des résidents ou la chirurgie ambulatoire ont été discutés.

Convivialité, échanges, partage d'expériences et respect mutuel étaient les maîtres mots de cette rencontre.

Rendez-vous en 2016 pour la prochaine réunion qui aura lieu en France !

Philippe Descamps, responsable de la commission internationale



Éditorial, suite

colposcopie. Même si chaque atelier est réservé, sur inscription, à un nombre limité de participants, l'offre est large. On prévoit cependant que les inscriptions seront rapidement saturées. Pour en profiter pleinement, soyez parmi les premiers à vous inscrire sur le site www.cngof-congres.fr.

Et n'oubliez pas : en étant membre du CNGOF cette inscription vous est offerte (50 € pour les non-membres, dont on se demande pourquoi ils resteraient non-membres car le total cotisation au CNGOF + inscription aux Journées au tarif membre est inférieur au tarif d'inscription non-membre).

Les sessions scientifiques sont encore plus nombreuses que les années précédentes. Le but n'est bien sûr pas de les multiplier à l'infini. Le nombre des sessions est directement en rapport avec le travail qui est réalisé pendant l'année par les commissions. Ces dernières sont toujours plus actives, animées par des collègues passionnés qui désirent profiter de la grande réunion annuelle pour exposer les résultats de leur travail et partager avec leurs collègues l'intérêt pour le sujet qu'ils ont porté. Nous tenons aussi à ce que le plus grand nombre possible de sessions soient organisées en partenariat avec une société savante spécialisée. C'est la meilleure manière que tous les types et modes d'exercice de notre profession puissent y trouver leur compte.

Par ses Journées, le CNGOF prépare aussi l'avenir et les relais de génération. Tous les internes du DES de gynécologie-obstétrique, ainsi que tous les internes du DES de gynécologie médicale bénéficient de l'entrée gratuite. Il suffit pour cela qu'ils aient cotisé à leur association d'internes. Si, aujourd'hui, les Journées du Collège complètent utilement leur apprentissage de la spécialité, demain elles leur seront encore plus nécessaires pour le renouvellement de leurs connaissances.

Penser à l'avenir, c'est aussi soutenir la recherche dans notre discipline. Nous nous réjouissons d'avoir reçu plus de 200 propositions de communications libres. Le comité de lecture et de sélection est au travail afin d'organiser les deux séances de communications orales ainsi que les présentations qui seront faites à l'agora et l'exposition des posters. Qu'on se le dise : de nombreux prix seront distribués aux meilleures communications, les prix de la SHAM qu'on remercie d'être un partenaire fidèle de notre Collège, mais aussi les prix des internes et les prix du Collège (invitation au congrès de l'EBCOG à Istanbul pour y présenter le travail primé).

Les Journées du CNGOF continuent à avancer au service de toute la profession.

Leur objectif est de rassembler le plus grand nombre, afin que chacun ait le sentiment d'appartenir à une grande famille professionnelle. Mais la réussite ne se mesure pas seulement au nombre de participants. Il faut que tous ceux qui viendront à Nantes cette année, comme c'était le cas en venant au CNIT les années précédentes, puissent rentrer chez eux en ayant le sentiment d'avoir fait le plein d'énergie. Être membre du CNGOF et participer aux Journées annuelles doit permettre de se sentir moins seul dans son cabinet de consultation ou face à l'urgence en pleine nuit. La solidarité professionnelle s'exprime à l'occasion de ces rassemblements. La progression collective se nourrit de chaque progression individuelle. C'est en avançant ensemble que nous, gynécologues et obstétriciens, serons toujours plus et mieux au service de la santé des femmes et du bonheur de la naissance.

Bernard Hédon, Président du CNGOF

Philippe Deruelle et Olivier Graesslin, Secrétaires généraux du CNGOF

La réforme du 3^e cycle des études médicales : l'avis des internes de gynécologie-obstétrique

L'internat actuel de gynécologie-obstétrique dure au minimum 5 ans avec 10 stages à valider. Il permet des débouchés nombreux et variés : notamment l'obstétrique, la chirurgie, le diagnostic anténatal, la procréation médicalement assistée... Un post-internat en tant qu'assistant ou chef de clinique est accessible à ceux qui le souhaitent sous réserve de disponibilité.

Dans un souci de démographie médicale, d'augmentation du numérus clausus et de déficit dans le secteur de la santé, une réforme du troisième cycle des études médicales (l'internat) a été proposée l'année dernière par le rapport des Professeurs Couraud et Pruvot.

Les points principaux de cette réforme étaient initialement un découpage de l'internat en trois phases : socle, intermédiaire et de mise en responsabilité (correspondant au post-internat actuel) avec un raccourcissement de la durée globale de l'internat. Elle proposait également une sur-spécialisation rapide des internes dès les premiers semestres, un choix des terrains de stage par les coordinateurs de DES et non plus en fonction de l'ancienneté et du rang de classement, et une suppression de certains DESC (Diplômes d'Études Spécialisées Complémentaires). Une des réformes majeures était la suppression d'un post-internat pour tous ceux qui le souhaitent. Suite à cette réforme et à la Loi de Santé, les internes ont mené en février et en mars dernier une grève suivie par plus de la moitié des internes parisiens.

Au sein de l'AGOF, nous avons lancé un sondage national pour avoir l'avis des internes sur les principaux points de la réforme et nous avons eu plus de 400 réponses. Ainsi, 84 % d'entre eux pensaient qu'il ne fallait pas raccourcir la durée de l'internat, 85 % étaient contre une sur-spécialisation dès la fin des premiers semestres car cela allait à l'encontre de la diversité de notre formation. Les internes étaient en majorité pour une orientation en fin de quatrième année ; 90 % d'entre eux n'étaient pas d'accord avec le choix de poste semestriel par le coordinateur de la spécialité et contre la suppression des postes de chefs de clinique ou d'assistants pour ceux qui le souhaitent.

Grâce à leurs retours, nous avons pu faire des propositions au niveau de la maquette pour notre spécialité de gynécologie-obstétrique en essayant de maintenir la qualité de formation indispensable à l'exercice de notre spécialité. Nous demandons donc notamment un maintien des 5 ans de formation et du post-internat, une intégration de certaines formations complémentaires au sein du DES pour une orientation en fin de 4^e année, un choix maintenu semestriel par les internes selon leur rang de classement, une suppression de la phase de mise en responsabilité sauf s'il s'agit encore d'une réelle phase de formation.

À l'heure actuelle les différentes maquettes vont être proposées par les syndicats aux groupes de travail sur la réforme. Nous attendons leur retour.

Violaine Peyronnet Chabrier, membre de l'AGOF et représentante des internes de gynécologie-obstétrique au Syndicat des internes des hôpitaux de Paris (SIHP)

L'ancien DES est mort ; vive le nouveau DES !

Tempérons tout de suite ce titre triomphant, l'affaire est sérieuse. Les pouvoirs publics face à des problématiques d'harmonisation européenne et probablement aussi d'économies mal placées ont voulu mettre en place le DES professionnalisant.

Que cela signifie-t-il ?

- L'objectif étant que la fin du parcours DES donne accès directement à la pratique pleine et entière de la spécialité (le schéma traditionnel DES « clinicat » ou « assistantat » n'existera plus).
- La durée de la formation va s'en trouver réduite pour un certain nombre de spécialités dont la nôtre.

En pratique

Les spécialités chirurgicales se voient dotées d'un DES de 6 ans, ceux des spécialités médicales varient entre 4 et 5 ans. Les nouveaux DES devront reposer sur les principes suivants :

- le DES doit être nécessaire et suffisant pour l'exercice de la spécialité ;
- il doit comprendre trois phases (socle, intermédiaire, de mise en responsabilité) ;
- les sub-spécialisations se feront par option au sein du DES (fin des DESC) ;
- le DES doit être « all included », c'est-à-dire qu'il ne doit pas être nécessaire de recourir à un DU pour acquérir des connaissances nécessaires à la spécialité.

Et la gynécologie-obstétrique ?

Après consultations multiples auprès des Prs Couraud et Pruvot chargés par le Ministère de mettre en place cette réforme, la gynécologie-obstétrique, grâce à son Collège (CNGOF) et le CNU (Conseil national des universités) menés respectivement par les Prs Hédon et Boubli, a pu faire valoir la nécessité de bénéficier de la plus longue période de formation autorisée c'est-à-dire 6 ans. Les sub-spécialisations pourraient être : la chirurgie avancée, la médecine de la reproduction, et la médecine materno-fœtale.

Le but étant qu'à la fin des 6 années, on puisse être gynécologue-obsté-

tricien autonome et que 7 années soient nécessaires pour être sub-spécialiste.

Autres défis et problématiques posés par ces bouleversements :

- **Problématique de formation** : sous les coups de boutoir des différentes réglementations diminuant le temps de travail effectif (dont la justification n'est pas remise en cause ici) et la diminution du temps de formation totale des futurs spécialistes, il existe un risque réel de formation insuffisante sur le plan pratique. C'est un comble pour notre spécialité soumise aux pressions médico-légales, médiatiques et politiques. Nous allons devoir être inventifs pour que nos futurs DES puissent bénéficier d'une formation pleine et entière comme le méritent nos concitoyens.
- **Problématique de responsabilité et d'organisation des services** : cette nouvelle organisation implique la cohabitation de DES à des stades différents dans les services ce qui nécessitera probablement une vraie réflexion. D'autre part, il sera nécessaire d'organiser effectivement pour nos DES « en phase de responsabilité progressive » (équivalent 5^e année (fin de DES actuel)) de vraies mises en situation comme un CCA actuel. Faudra-t-il des doubles gardes, des astreintes plus musclées, et les effectifs de seniors pourront-ils suivre ?
- **Problématique de rémunération** : un DES 6^e année en « pleine responsabilité » sera-t-il payé comme un CCA ou un assistant actuel (en particulier pour les gardes) ?

Nombre de questions restent en suspens et nul doute qu'il va falloir que nous nous retrouvions (tous) les manches pour éviter un nouveau DES syndrome... Une présentation plus détaillée sur ce sujet spécifique aura lieu lors des prochaines Journées du Collège, ne la manquez pas !

Dominique Luton, pour la Conférence des enseignants de gynécologie-obstétrique

Les programmes de DPC pendant les Journées du Collège

Comme les années précédentes, l'ODPCGO (Organisme de développement professionnel continu des gynécologues-obstétriciens) propose, pendant les Journées du Collège 2015, des programmes de DPC variés dans leurs thèmes et leurs formats afin de répondre aux différentes demandes.

Mardi 1^{er} décembre 2015 – 14h00-17h00

- Hémorragie de la délivrance (Norbert Winer)
- Contraception longue durée (Patrice Lopes)
- Ménométrorragies (Hervé Fernandez)

Mercredi 2 décembre 2015

DPC utilisant comme étape présentielle les RPC du CNGOF 2015 :

- RPC pathologie mammaire (9h00-12h00)
- RPC post-partum (14h00-17h00)

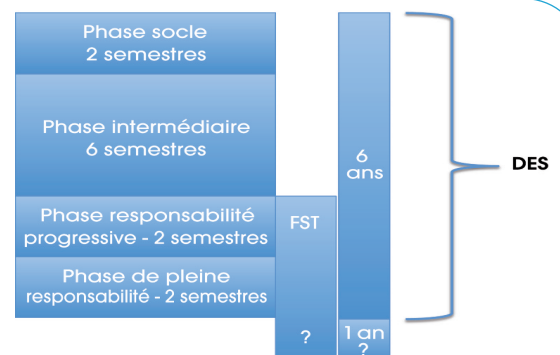
Vendredi 4 décembre 2015 – 9h00-18h00

- Qualité des expertises en gynécologie obstétrique (Patrick Fournet)

Nouveauté 2^e semestre 2015

L'ODPCGO vient d'obtenir l'agrément pour le DPC des sages-femmes. En 2015, l'ODPCGO a formé des gynécologues-obstétriciens dans plus de 20 villes, a créé un programme de formation 100 % e-learning particulièrement bien préparé concernant le monitoring du rythme cardiaque fœtal et a soutenu un programme de dépistage de la trisomie 21 d'utilisation simple (www.cngof.fr/formation/131-auto-evaluation-du-depistage-de-la-trisomie-21). Mais une nouvelle nous trouble : l'enveloppe budgétaire du DPC allouée à la profession des médecins pour 2015 est actuellement entièrement consommée. La prise en charge financière assurée par l'OGDPC (Organisme gestionnaire du développement professionnel continu) pour les médecins libéraux uniquement, est de ce fait suspendue pour toute nouvelle inscription. Cette décision de l'OGDPC ne concerne ni les praticiens hospitaliers ni les sages-femmes. Les médecins libéraux ont toujours la possibilité de s'inscrire à des programmes de DPC via leur site internet dédié : www.mondpc.fr.

Jean-Pierre Blanchère, Président de l'ODPCGO



BioNuQual : partager les informations pour évaluer sa pratique du dépistage de la trisomie 21

Le CNGOF s'engage aux côtés du Collège d'évaluation des pratiques professionnelles en imagerie médicale (CEPPIM) et du Collège français d'échographie fœtale (CFEF) pour promouvoir un outil de partage d'information et d'assurance qualité du dépistage prénatal des aneuploïdies, dans le cadre du programme Biologie Nuque Qualité dénommé (BioNuQual).

BioNuQual est un outil internet accessible à tous et sécurisé (www.bionuqual.org/echo.php), autorisé par la CNIL, hébergeant les données anonymes de plus de 2 millions de dépistages. Il est accessible gratuitement à tout échographiste participant au dépistage par mesure de la clarté nucale, à tous les réseaux de santé en périnatalité, aux laboratoires agréés pour le dépistage de la trisomie 21, et aux trois organismes financeurs : CNGOF, CFEF, CEPPIM. Chacun peut ainsi suivre la distribution de ses mesures ou d'autres paramètres en fonction de son choix. En pratique, chaque échographiste n'a accès qu'aux données le concernant. Il peut évaluer sa pratique en toute indépendance, mais aussi incrémenter rétrospectivement la base avec les informations dont il dispose. De même, chaque réseau de périnatalité peut accéder à un bilan personnalisé de son dépistage.

BioNuQual n'est possible que grâce à la mobilisation de tous : Association des biologistes agréés, Agence de la biomédecine, collègues professionnels, sociétés savantes et dépisteurs individuels. Cet outil est financé intégralement par les professionnels par le biais des trois sociétés savantes CEPPIM, CFEF, CNGOF, et par quelques réseaux de périnatalité. Les médecins qui participent à son fonctionnement sont entièrement bénévoles. BioNuQual ne dégage aucun profit et ne reçoit aucun subside des industriels, ni de l'État. Son indépendance est garantie par sa gouvernance, assurée au sein d'un club utilisateur par des représentants des sociétés impliquées dans l'assurance qualité de l'échographie (CNGOF, CEPPIM, CFEF), des représentants de l'Association des biologistes agréés, de la Fédération des réseaux de santé en périnatalité, de la Fédération des centres pluridisciplinaires de diagnostic prénatal (CPDPN), de l'Association des cytogénéticiens de langue française. L'Agence de la biomédecine, la HAS et l'ANSM disposent d'un regard sur le fonctionnement du club utilisateur.

Marc Dommergues

Fonds pour la santé des femmes



En 2014, le CNGOF a créé un Fonds pour la Santé des Femmes pour développer des actions en France ou hors de France qui ont pour but de favoriser tous types d'actions, de formations, de recherches pouvant concourir à l'amélioration de la santé des femmes et à leur égalité vis-à-vis des hommes.

Qui sommes-nous ?

- Six gynécologues-obstétriciens du CNGOF ayant exercé dans le public ou le privé et ayant des responsabilités dans la formation médicale initiale ou continue et l'élaboration de règles de bonnes pratiques en France ou à l'étranger (P. Azuar, A. Benbassa, G. Dauplain, J. Lansac, F. Puech, Y. Rouquet).
- Roselyne Bachelot-Narquin, ancienne ministre de la santé et Michèle André, sénatrice et ancienne secrétaire d'État aux droits des femmes.
- Deux médecins ayant eu des responsabilités dans des entreprises du secteur de la santé (E. Jacob, C. Seux).
- La marraine de notre fonds est Julie Gayet.

Nos actions

- Soutenir la formation initiale ou continue des principaux acteurs de la santé des femmes (gynécologues-obstétriciens, sages-femmes, infirmières etc.).
- Structurer et amplifier la collaboration entre les gynécologues-obstétriciens, les sages-femmes et les médecins généralistes ou de toute autre spécialité autour des bonnes pratiques pour une meilleure prise en charge globale de la santé des femmes.
- Promouvoir la formation et la recherche sur la santé de la femme par le soutien

d'études, de bourses, d'observatoires et de travaux de recherche.

- Encourager les actions d'éducation auprès des adolescentes et jeunes femmes.
- Favoriser les échanges avec les acteurs économiques, sociaux et politiques afin d'améliorer la santé des femmes.
- Participer à la lutte contre la précarité concernant la santé des femmes.
- Soutenir des actions de soins en santé reproductive en collaboration avec Gynécologie Sans Frontières (GSF).

Nos projets

- Projet « Un gynéco dans l'école » en France.
- Grossesses et accouchement des femmes en situation de handicap.
- Formation de sages-femmes au Tchad.
- Financement de programmes de recherche sur des pathologies de la femme : fibromes, endométriose, cancers, pathologie et grossesse...
- Création de bourses d'études pour des médecins ou des sages-femmes étrangers.
- Recueil de fonds pour le financement d'une « maison de la femme » ouverte à tous les gynécologues.

Plus d'informations sur nos projets :

www.fsf-cngof.com/projets.html

Comment nous aider ?

- En faisant un don en ligne : www.fsf-cngof.com/nous-soutenir.html

Un don de 100 € ne vous coûtera réellement que 25 € après réduction fiscale.

Nous comptons sur vous !

Jacques Lansac, Président du FSF

Hommage au Docteur Salim Nakhleh

Directeur médical de l'Hôpital Français Saint-Vincent de Paul de Nazareth



Nous venons de perdre un grand homme, médecin, leader, diplomate et grand ami de la France. Salim était un leader, ce qu'il a prouvé en élevant, avec l'équipe de son hôpital, la qualité des soins au niveau de l'excellence.

Il était un remarquable organisateur. Il l'a montré avec l'organisation parfaite de cinq congrès franco-arabo-israéliens en pédiatrie et en gynécologie, occasions d'échanges exceptionnels médicaux mais aussi humains entre toutes les communautés de la région. Salim était un diplomate qui travaillait sans relâche et avec succès aux contacts auprès de nombreux organismes susceptibles d'aider son hôpital. Ces qualités ont été officiellement reconnues par notre Collège qui l'avait reçu comme membre d'honneur. Enfin, Salim était un grand ami de la France qui l'avait promu commandeur de l'ordre national du Mérite.

Michel Tournaire, Président de l'Association des amis de l'hôpital français Saint-Vincent de Paul de Nazareth